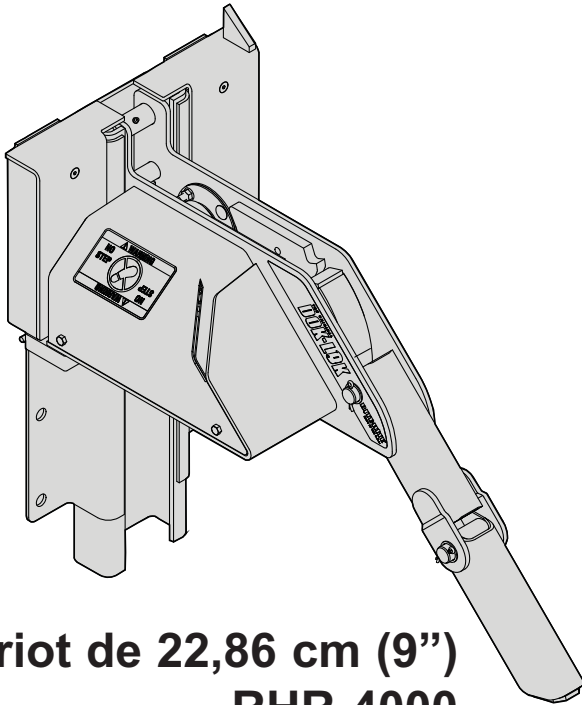
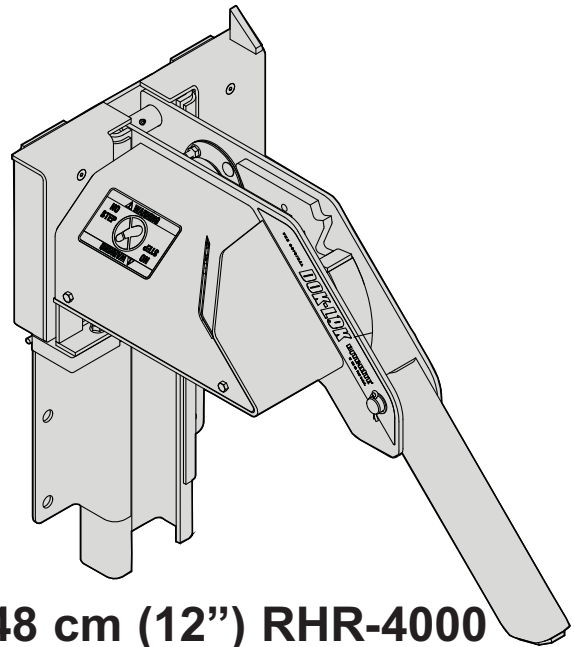




Dispositif de retenue pour véhicules Manuel d'utilisation



Chariot de 22,86 cm (9")
RHR-4000



Chariot de 30,48 cm (12") RHR-4000



Ce manuel couvre les dispositifs de retenue construits après les numéros de série:
RHR001000 et plus

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE	4
DÉFINITION ET FONCTION	5
CARACTÉRISTIQUES	5
PROCÉDURE D'UTILISATION	7
MAINTENANCE	11
DÉPANNAGE	13
CODE DE NEUTRALISATION D'AVERTISSEUR ET DIAGNOSTIC (MODÈLE RHR-1000 SEULEMENT)	16
SCHÉMA ÉLECTRIQUE	19
PIÈCES DE RECHANGE	20
GARANTIE	4ÈME DE COUVERTURE

INTRODUCTION

Lisez et comprenez le manuel avant d'installer ou d'utiliser le dispositif de retenue DOK-LOK. Pour de meilleurs résultats, faites entretenir ce produit par votre représentant Rite-Hite agréé. Le dispositif de retenue DOK-LOK RHR par Rite-Hite est conçu pour garantir un lieu de travail plus sûr pour les personnels travaillant dans les zones de quais d'expédition et de réception. Le dispositif DOK-LOK RHR est un dispositif de retenue électromécanique qui, lorsqu'il est correctement installé et utilisé, permet de maintenir une liaison sécurisée entre le camion et le quai. Des feux de signalisation, un avertisseur et des panneaux indiquent au conducteur du camion et à l'opérateur du dispositif de retenue DOK-LOK que la sécurité est assurée. Le dispositif de retenue DOK-LOK est actionné en appuyant sur les boutons situés sur un tableau de commande installé à l'intérieur.

IMPORTANT

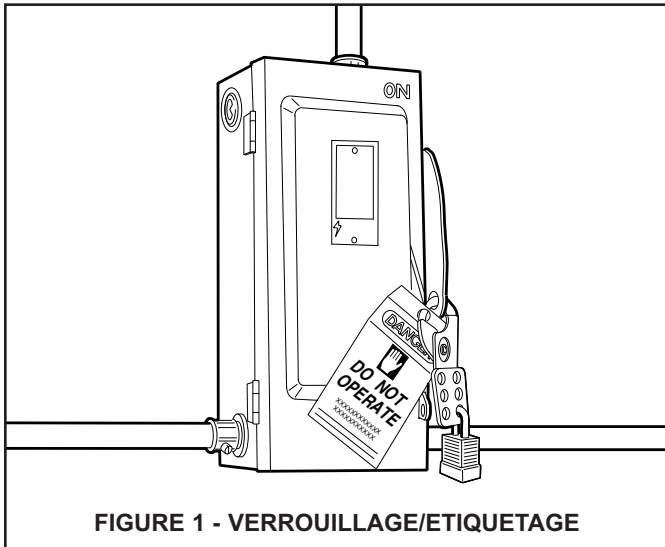
Lisez et comprenez le contenu de ce manuel avant de commencer à installer ou à utiliser cet équipement. Pour de meilleurs résultats, faites entretenir ce produit par votre représentant Rite-Hite agréé.

AVIS A L'UTILISATEUR

Votre représentant local Rite-Hite propose un plan d'entretien programmé qui peut être adapté à votre utilisation spécifique. Contactez votre représentant local ou Rite-Hite au 414-355-2600.

Les produits Rite-Hite présentés dans ce manuel sont couverts par un ou plusieurs des brevets américains suivants: 5,271,183; 5,323,503; 5,546,623; 5,553,987; 5,582,498; 5,664,930; 5,702,223; 5,762,459 (RE: 37,570); 5,882,167; 6,065,172; 6,070,283; 6,085,375; 6,092,970; 6,106,212; 6,116,839; 6,190,109; 6,220,809; 6,276,016; 6,311,352; 6,318,947; 6,322,310; 6,360,394; 6,368,043; 6,431,819; 6,488,464; 6,499,169; 6,505,713; 6,524,053; 6,634,049; 6,726,432; 6,773,221; 6,832,403; 6,880,301; 6,892,411; 7,032,267; 7,062,814; 7,134,159; 7,213,285; 7,216,391; 7,363,670; 7,380,305; 7,503,089; 7,533,431; 7,546,655; 7,584,517; 7,681,271; 7,841,823; 7,877,831; 7,823,239; 8,006,811; 8,065,770; 8,141,189 et par des demandes de brevets américains ou étrangers en attente. RITE-HITE®, THINMAN™, SAFE-T-LIP®, HYDRACHEK®, WHEEL-LOK™, DOK-LOK®, DUAL-DOK®, SAFE-T-STRUT™, DOK-COMMANDER®, JUMBO™, HYDRA-RITE™, SAFE-T-GATE®, RITE-VU™ LIGHT COMMUNICATION SYSTEM et SMOOTH TRANSITION DOK SYSTEM™, sont des marques de Rite-Hite®.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ



⚠️ AVERTISSEMENT

Avant d'intervenir sur des commandes électriques ou électroniques, vérifier que la source d'alimentation a été verrouillée et étiquetée conformément aux réglementations OSHA et aux lois locales applicables en matière d'électricité.

PROCÉDURES DE VERROUILLAGE/ÉTIQUETAGE

Outre l'affichage des consignes de sécurité et l'installation de barricades dans la zone de travail (y compris, sans y être limité, le bureau de camionnage et les quais de chargement), l'OSHA (Agence pour la santé et la sécurité au travail) exige de verrouiller l'alimentation électrique en position OFF ou de la débrancher. Il est obligatoire d'utiliser un dispositif de verrouillage homologué. Un exemple de dispositif de verrouillage est représenté dans l'illustration. Selon la procédure de verrouillage correcte, la personne responsable des réparations doit être la seule personne autorisée à retirer le dispositif de verrouillage.

Outre le dispositif de verrouillage, il est également obligatoire d'étiqueter la commande hydraulique de sorte à indiquer clairement que des réparations sont en cours et à spécifier qui est responsable de l'état de verrouillage. Les dispositifs d'étiquetage doivent être réalisés et imprimés de sorte que l'exposition aux conditions climatiques ou aux endroits mouillés ou humides ne détériore pas l'étiquette ou ne la rende pas illisible.

Rite-Hite ne recommande aucun dispositif de verrouillage en particulier mais conseille l'utilisation d'un dispositif homologué par OSHA (voir règlement OSHA 1910.147). Rite-Hite recommande également d'étudier et de mettre en place un programme de sécurité complet pour le contrôle des énergies dangereuses (verrouillage/étiquetage). Ces réglementations sont disponibles dans la publication OSHA 3120.

⚠️ DANGER

Il s'agit du niveau d'avertissement le plus haut. Le non-respect des instructions fournies risque de provoquer de graves blessures ou la mort.

⚠️ ATTENTION

Les instructions fournies avec ce niveau d'avertissement concernent des consignes d'utilisation sûres. Si ces consignes sont ignorées, des risques de blessures corporelles sont possibles.

⚠️ AVERTISSEMENT

Il s'agit d'un avertissement de grave danger. Le non-respect des instructions fournies peut exposer la personne à des risques de blessure grave ou de mort.

IMPORTANT

IMPORTANT est utilisé pour attirer l'attention sur une procédure qui doit être respectée pour éviter d'endommager la machine.

RESPONSABILITÉS DU PROPRIÉTAIRE

1. Le propriétaire doit être conscient du danger associé à l'interface entre le quai et le véhicule de transport. Le propriétaire doit par conséquent former et instruire les opérateurs sur l'utilisation sûre des équipements de quai, conformément aux informations fournies ci-dessous. Le fabricant doit publier, fournir à l'acheteur initial, et mettre les informations suivantes à la disposition des propriétaires:
 - Instructions d'installation
 - Procédures d'inspection initiales et périodiques recommandées
 - Procédures de maintenance
 - Instructions d'utilisation
 - Descriptions et spécifications pour les pièces remplaçables ou réparables.
 - Tableaux identifiant l'inclinaison (pente) pour toutes les variations de longueur ou de configuration des équipements de quai, et
 - Informations identifiant la chute maximum non contrôlée constatée lors du retrait soudain d'un support lorsqu'il se trouve dans la zone de travail des équipements.

Le propriétaire est tenu de vérifier que le matériel décrit dans cette section a été reçu et qu'il a été mis à disposition pour l'instruction et la formation du personnel préposé à l'utilisation ou à la maintenance des équipements de quai.
2. Lorsqu'un véhicule de transport est garé le long d'un quai de chargement, il est important qu'il soit positionné perpendiculairement à l'avant du quai, et en contact étroit avec au moins l'un des butoirs de quai.
3. Les plaques signalétiques, les avertissements, les instructions et les avis de danger affichés doivent être bien visibles pour le personnel d'exploitation ou de maintenance auquel ils sont destinés.
4. Les procédures de maintenance et d'inspection périodiques recommandées par le fabricant à la date d'expédition doivent être respectées et des enregistrements écrits de l'exécution de ces procédures doivent être conservés.
5. Comme pour toutes les machines, les équipements de quai doivent être soumis à des interventions périodiques d'entretien, de graissage et de réglage. Votre représentant local Rite-Hite propose aux propriétaires un plan d'entretien programmé. Dans le cadre de ce service, votre représentant local Rite-Hite effectue toutes les interventions de maintenance périodique, de graissage et de réglage.
6. Les équipements de quai dont la structure est endommagée doivent être retirés du service, inspectés par un représentant agréé du fabricant, et réparés selon les besoins avant d'être remis en service.
7. Le fabricant doit mettre à disposition des plaques signalétiques de remplacement, des étiquettes d'avertissement/instructions et des manuels d'utilisation/entretien, à la demande du propriétaire. Le propriétaire doit vérifier que toutes les plaques signalétiques, étiquettes ou marquages d'avertissement/ instructions sont en place et bien lisibles, et que les manuels d'utilisation/entretien appropriés sont fournis aux utilisateurs.
8. Toute modification ou altération des équipements de quai ne peut être faite qu'avec l'autorisation écrite du fabricant d'origine. Ces modifications doivent également répondre à toutes les recommandations de sécurité du fabricant d'équipement d'origine pour l'application particulière des équipements de quai.
9. Pour bénéficier des avantages de la garantie de produit standard, les produits doivent être correctement installés, entretenus et utilisés dans les limites de leurs capacités nominales et/ou des paramètres de conception spécifiés, et ne doivent pas être altérés.
10. Sur les remorques équipées de suspensions pneumatiques, il est recommandé d'évacuer l'air de la suspension afin de réduire la chute du plateau de la remorque, avant le chargement ou le déchargement.
11. Lorsque des chariots de manutention entrent et sortent de véhicules de transport pendant les opérations de chargement et de déchargement, les freins du véhicule de transport doivent être serrés et des cales de roue ou un dispositif de retenue positive doivent être engagés.
12. Pour sélectionner des équipements de quai, il est important de prendre en compte non seulement les exigences actuelles mais aussi les plans futurs ou les environnements nocifs.

DÉFINITION ET FONCTION

Le dispositif DOK-LOK RHR est un dispositif de retenue électromécanique à alignement automatique, permettant d'arrimer au bout d'un quai de chargement des semi-remorques équipés d'une barre anti-encastrement (BAE) en bon état. Pour cela, la barre anti-encastrement est accrochée au moyen d'un crochet en acier à commande électrique. Ce crochet permet d'éviter tout mouvement vers l'avant du camion/remorque, qui pourrait créer un vide dangereux entre l'avant du quai et l'arrière du camion/ remorque, lorsqu'un chariot élévateur monte sur la remorque depuis le quai de chargement; il constitue aussi un obstacle visible (via les feux extérieurs) pour le conducteur du camion, s'il essaie accidentellement d'éloigner le camion/remorque pendant l'intervention.

L'activation correcte ou incorrecte du crochet est contrôlée par:

• CONTRÔLE VISUEL

— Un ensemble de feux clignotants vert et rouge situé à l'intérieur du bâtiment pour l'opérateur du chariot élévateur, et un ensemble situé à l'extérieur du bâtiment pour le conducteur du camion. Outre les feux, trois panneaux d'instruction sont installés.

• CONTRÔLE SONORE

— Un avertisseur retentit à l'intérieur du bâtiment pour avertir l'opérateur du chariot élévateur si aucune BAE n'est présente, ou si l'engagement n'est pas correct. Dans ce cas, la remorque doit être immobilisée par d'autres moyens (cales de roue, etc.) avant d'intervenir sur la remorque.

Pour garantir un engagement correct du crochet, la remorque doit être garée fermement contre un butoir de quai de 10,16 cm (4") d'épaisseur (norme commerciale). L'activation/désactivation est uniquement contrôlée depuis l'intérieur du bâtiment en appuyant momentanément sur le bouton LOCK (lever) ou le bouton UNLOCK (abaisser).

Le mode normal du crochet est en position de rangement abaissée; dans ce cas un feu rouge clignote (remorque non arrimée) à l'intérieur du bâtiment et un feu vert clignote (remorque libre d'approcher ou de s'éloigner du quai de chargement) à l'extérieur du bâtiment.

Une fois que la remorque est garée, le préposé au quai appuie sur le bouton LOCK. Cela a pour effet de lever le crochet pour engager la barre anti-encastrement. Dès que la BAE est verrouillée correctement, le feu change immédiatement — le feu intérieur passe du rouge au vert clignotant (remorque arrimée) et le feu extérieur passe du vert au rouge clignotant (ne pas bouger la remorque). Après l'intervention, le préposé au quai devra appuyer sur le bouton UNLOCK pour ramener le crochet en position de rangement abaissée.

L'engagement du crochet est correct lorsque le crochet monte sans obstruction pour bloquer complètement la traverse horizontale de la BAE. L'engagement du crochet est incorrect si la traverse horizontale de la BAE est manquante, obstruée, ou si elle est pliée ou située trop loin vers l'essieu arrière de la remorque, empêchant ainsi le passage du crochet. Dans tous les cas, les feux resteront en mode hors-service et un avertisseur retentira. A ce stade, la remorque doit être immobilisée par un autre moyen (ex. cales de roue) pour être utilisable.

CARACTÉRISTIQUES

Voir la Figure 2, page 6 pour les emplacements de ces fonctions:

BAE.

Acronyme utilisé pour la barre anti-encastrement obligatoire située à l'arrière des remorques des véhicules routiers afin d'éviter tout encastrement accidentel des voitures.

ENSEMBLE DE RAIL DE GUIDAGE

Monté sur la paroi du quai de chargement pour guider le chariot dans un plan vertical et transmettre la force d'avance ou d'arrachement entre la remorque et la paroi du quai de chargement.

ENSEMBLE DE GALETS

Constitué d'un logement de galets en acier et d'un roulement à aiguille pré lubrifié pour faciliter le mouvement de l'ensemble du chariot.

RESSORTS DE RAPPEL DU CHARIOT

Amènent l'ensemble du chariot en position de rangement vers le haut et maintiennent le contact avec la BAE pendant l'intervention sur la remorque.

BARRE DE RESSORTS INFÉRIEURE

Assure la liaison entre le chariot et le rail de guidage au moyen de ressorts de rappel du chariot.

ENSEMBLE DE CHARIOT

L'avant incliné permet le positionnement automatique au moyen de la BAE et retient la remorque une fois que le crochet a été activé par le préposé au quai.

RALLONGE DE RAMPE DE CHARIOT

Permet d'intervenir sur les remorques équipées de BAE plus basses au moyen du dispositif de retenue DOK-LOK.

CROCHET

Bloque la BAE pour éviter à la remorque de rouler/s'éloigner du quai.

MOTEUR

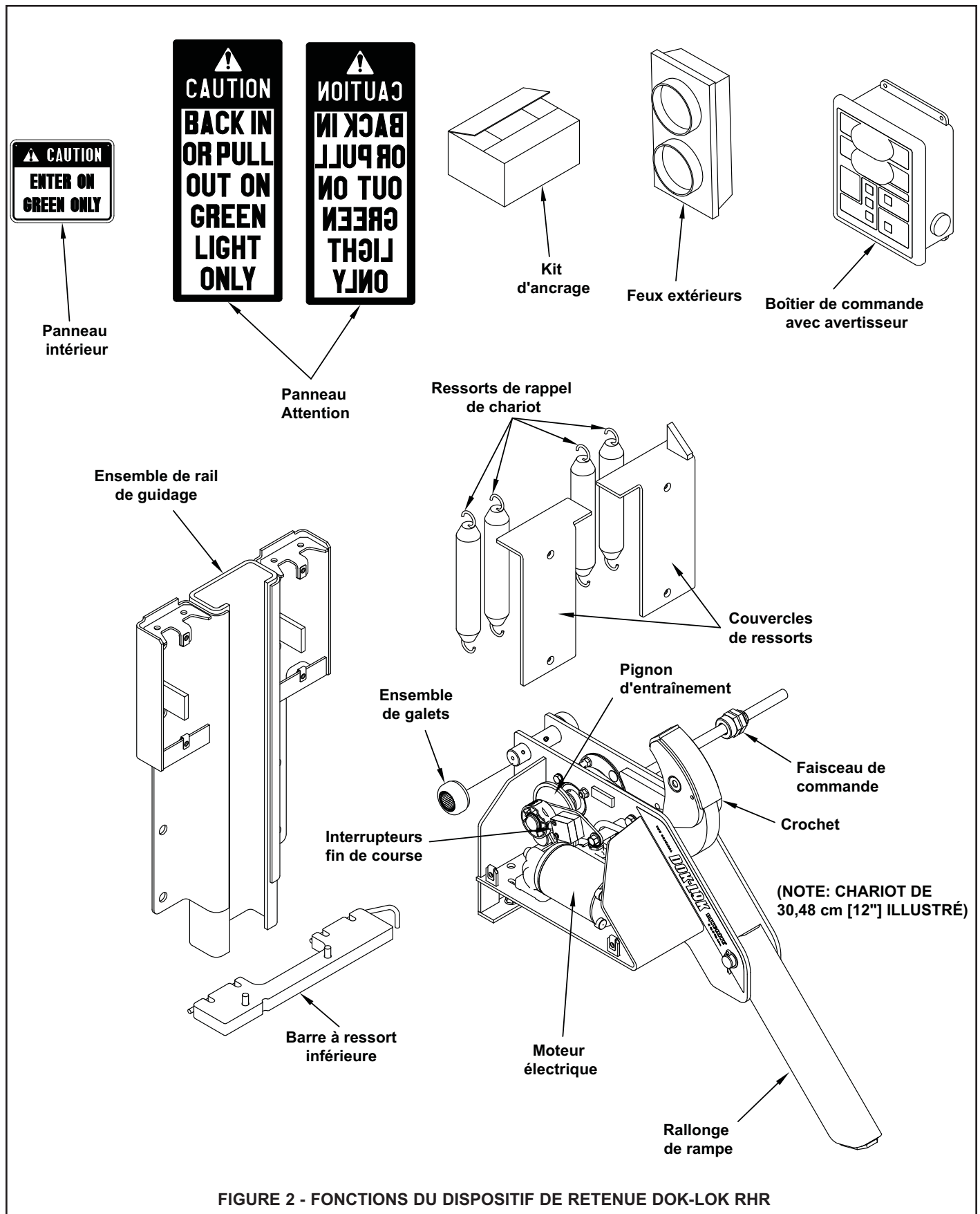
Permet au crochet de se déplacer entre sa position et ses positions actives.

COUVERCLES DE RESSORTS AVEC GUIDE À LÈVRE

Protègent les ressorts et évitent la pénétration de débris dans le rail de guidage. Le couvercle droit est doté d'un guide à lèvres intégré qui permet de guider la lèvres au-delà du rail de guidage dans une position de chargement au-dessous de l'extrémité de quai.

INTERRUPTEURS DE FIN DE COURSE, FAISCEAU DE COMMANDE, BOÎTIER DE COMMANDE, BOÎTIER DE FEUX EXTÉRIEUR, PANNEAUX DE SIGNALISATION

L'association de ces composants permet de contrôler le dispositif de retenue DOK-LOK RHR et de fournir des indications sonores et visuelles au préposé au quai et au conducteur de la remorque.



PROCÉDURE D'UTILISATION

AVERTISSEMENT

- Avant de charger ou de décharger un véhicule au quai de chargement lorsqu'un dispositif de retenue DOK-LOK est utilisé, toujours procéder à une inspection visuelle pour s'assurer que la barrière bloque la BAE. Dans les situations où il n'est pas possible de faire reculer la remorque fermement contre les butoirs de quai, immobiliser la remorque par d'autres moyens.
- Les barres anti-encastrement équipées de plaques de couvertures doivent être fixées au moyen du crochet secondaire DOK-LOK®.
- Toujours actionner le dispositif de retenue DOK-LOK depuis le haut du quai.
- Inspecter quotidiennement tous les feux du dispositif de retenue pour vérifier qu'ils fonctionnent correctement.
- Procéder à la maintenance des dispositifs de retenue conformément aux instructions de la section Maintenance, à la page 11 de ce manuel.
- Les dispositifs de retenue DOK-LOK ne doivent être actionnés que par du personnel autorisé qui a lu et compris le manuel d'utilisation.
- Appeler votre représentant local ou Rite-Hite au (800) 456-0600 pour toute question.

SI CES PROCÉDURES NE SONT PAS RESPECTÉES, LA REMORQUE RISQUE DE SE SÉPARER BRUSQUEMENT DU QUAÏ DE CHARGEMENT, POUVANT ENTRAÎNER DE GRAVES BLESSURES OU LA MORT!

Position de rangement/Dispositif de retenue DÉVERROUILLÉ

Le crochet est en position de RANGEMENT. Le système de communication lumineux doit fournir les signalements suivants:

1. Le feu EXTÉRIEUR est VERT pour indiquer qu'un véhicule peut entrer ou sortir de la baie de chargement.
2. Le feu INTÉRIEUR est ROUGE pour indiquer que le chargement ou le déchargement n'est pas autorisé tant que le camion n'est pas arrimé contre le bâtiment. Voir figure 3.

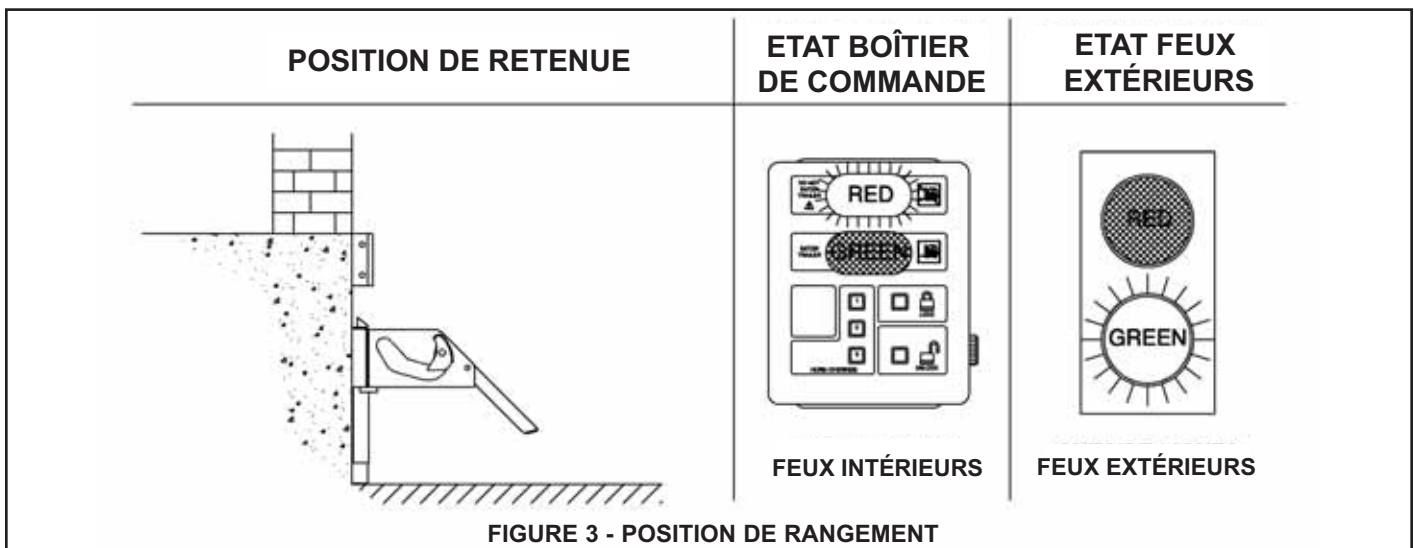


FIGURE 3 - POSITION DE RANGEMENT

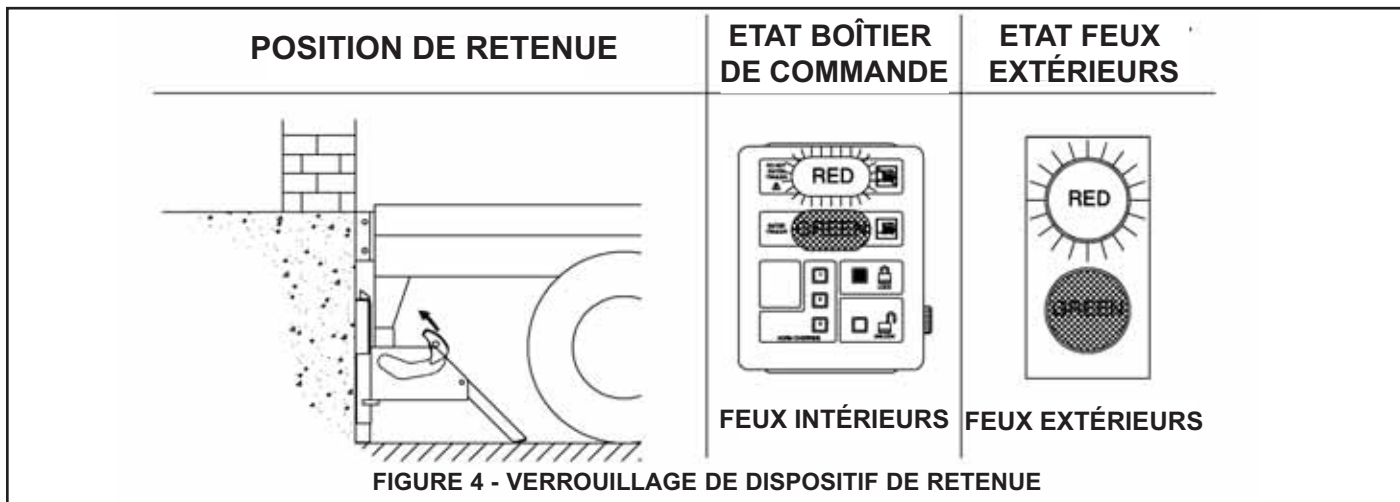
Verrouillage de dispositif de retenue, bouton LOCK enfoncé

La remorque a reculé dans le quai de chargement et est immobilisée contre les butoirs du quai. Le crochet tourne depuis la position de rangement pour bloquer la barre anti-encastrement. Le feu intérieur est allumé en rouge fixe pour avvertir l'opérateur que la condition de sécurité n'est pas assurée et que le crochet est en mouvement. Le feu extérieur clignote en rouge pour avvertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger.

Si l'avertisseur retentit, aller à ANOMALIE, autrement aller à Dispositif de retenue VERROUILLÉ

ATTENTION

S'il n'est pas possible d'immobiliser la remorque raison d'un hayon élévateur ou d'une autre obstruction qui pourrait être endommagée, aller à l'état NEUTRALISATION.



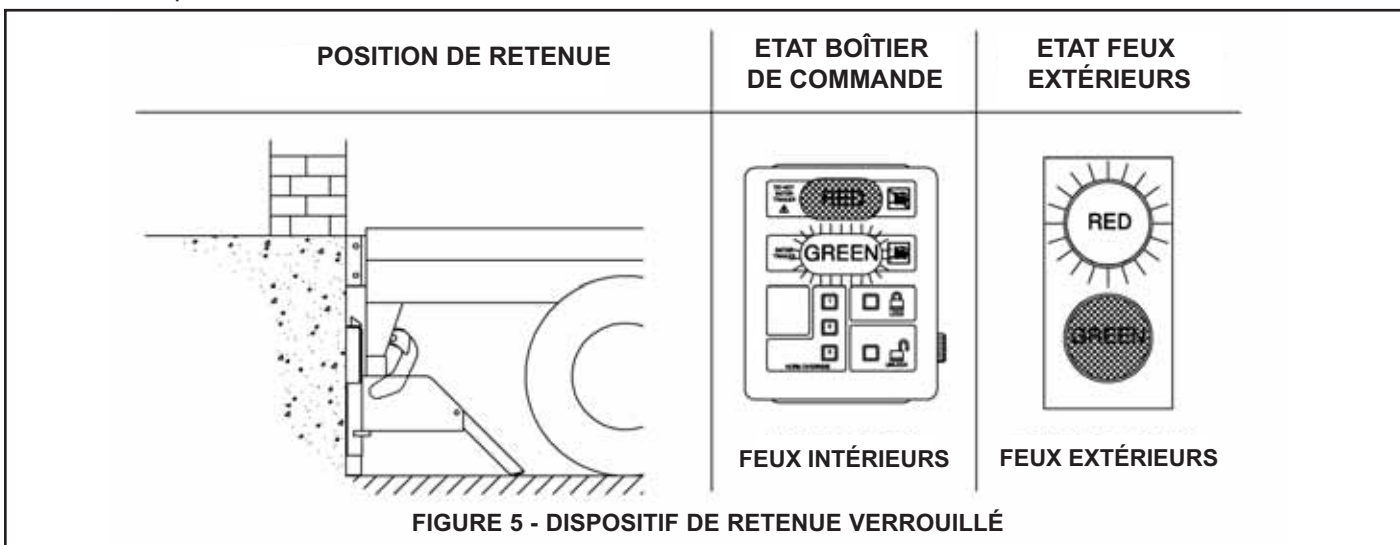
Dispositif de retenue VERROUILLÉ

Une fois que la BAE est bloquée par le crochet, l'état est VERROUILLÉ. Le feu intérieur clignote en vert pour avvertir l'opérateur du chariot élévateur que la condition de sécurité est assurée. Le feu extérieur clignote en rouge pour avvertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger.

Si, pendant le chargement/déchargement, le feu intérieur devient rouge et l'avertisseur retentit, appuyer sur le bouton LOCK pour immobiliser la BAE.

AVERTISSEMENT

Procéder à une inspection visuelle pour vérifier que le crochet de retenue DOK-LOCK bloque fermement la BAE de la remorque avant d'actionner le niveleur de quai.

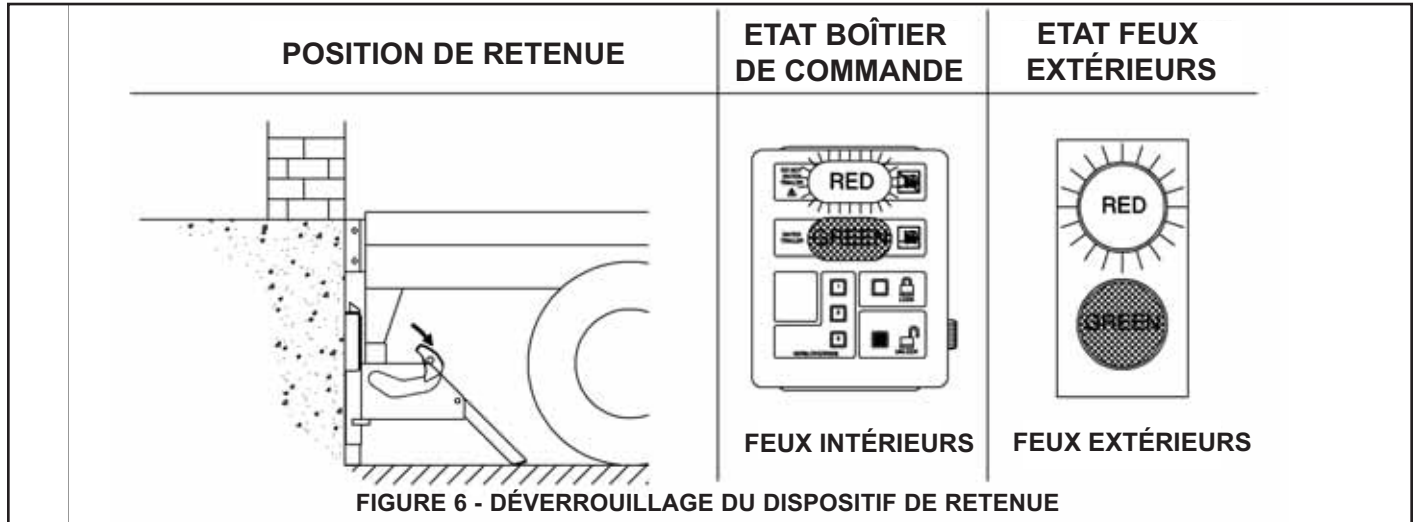


DÉVERROUILLAGE du dispositif de retenue, bouton UNLOCK enfoncé

Le crochet se déplace de la position VERROUILLÉE à la position de RANGEMENT. Le feu intérieur est allumé en rouge fixe pour avvertir l'opérateur que la condition de sécurité n'est pas assurée et que le crochet est en mouvement. Le feu extérieur clignote en rouge pour avvertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger. Si l'avertisseur retentit, aller à l'état ANOMALIE, autrement aller à RANGEMENT.



Le crochet remonte lorsque l'on appuie sur le bouton de déverrouillage avant que le crochet ne passe de la position verrouillée à la position de rangement.



Etat ANOMALIE depuis ÉTAT VERROUILLAGE

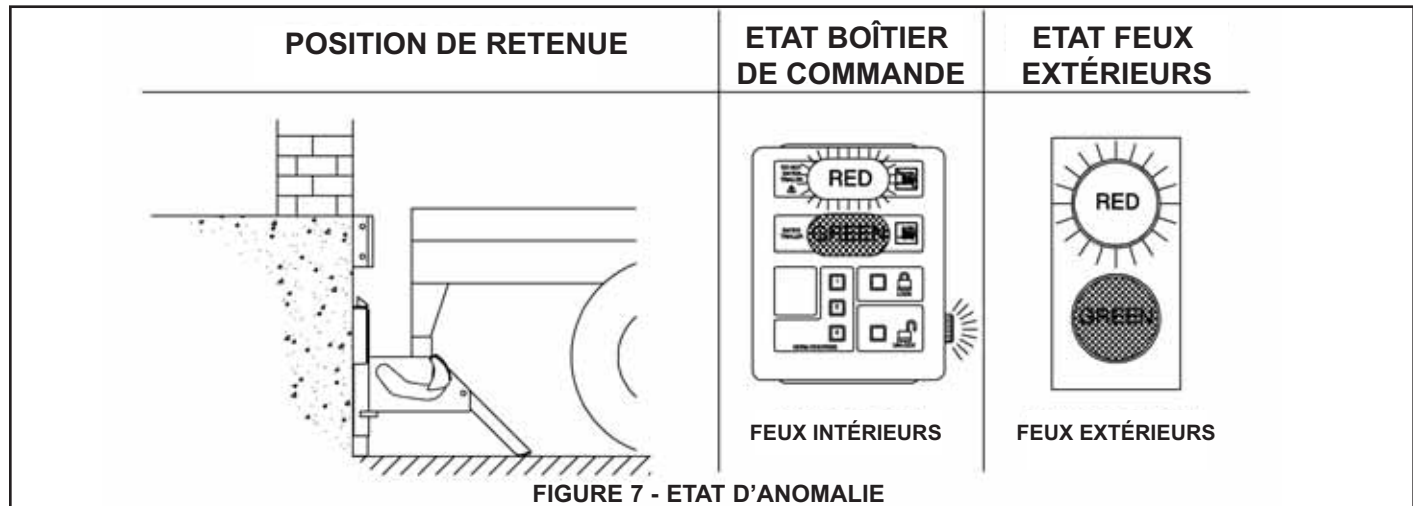
Le crochet ne réussit pas à bloquer la BAE. Cela peut être dû au fait que la BAE se trouve trop loin vers l'essieu arrière, ou qu'elle est pliée, obstruée ou manquante. Le feu intérieur clignote en rouge et l'avertisseur émet des impulsions pour avvertir l'opérateur du chariot élévateur que la remorque n'est pas verrouillée. Le feu extérieur clignote en rouge pour avvertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger.

Si la remorque est immobilisée fermement contre les butoirs de quai, aller à l'état NEUTRALISATION AVERTISSEUR. Dans le cas contraire, appuyer sur UNLOCK pour annuler l'anomalie, faire reculer la remorque et répéter le DÉVERROUILLAGE du dispositif de retenue.

Etat ANOMALIE depuis état DÉVERROUILLAGE

Le crochet ne peut pas tourner pour revenir en position de RANGEMENT. Le crochet peut être coincé dans la BAE ou une autre partie de la remorque. Le feu intérieur clignote en rouge et l'avertisseur émet des impulsions pour avvertir l'opérateur du chariot élévateur que la remorque n'est pas verrouillée. Le feu extérieur clignote en rouge pour avvertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger.

Vérifier que la remorque est solidement arrimée contre les butoirs de quai. Dans le cas contraire, faire reculer la remorque et répéter le DÉVERROUILLAGE du dispositif de retenue.



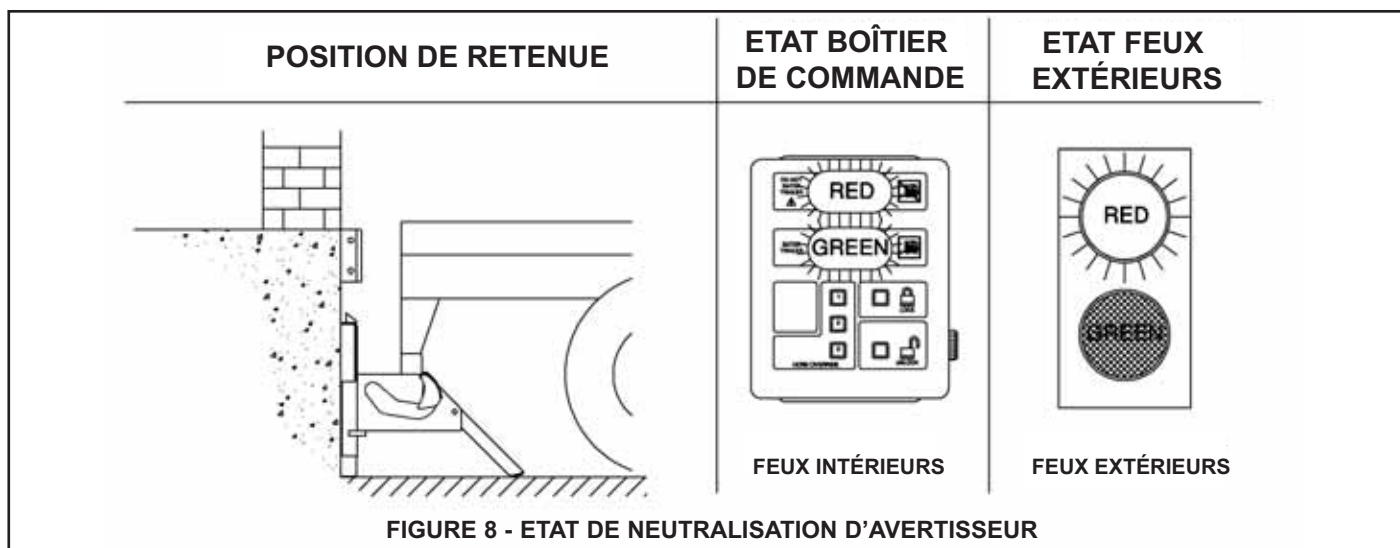
**Etat NEUTRALISATION AVERTISSEUR,
code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR
entré ou bouton NEUTRALISATION
AVERTISSEUR enfoncé après avoir arrimé
la remorque par d'autres moyens**

Un moyen alternatif doit être utilisé pour immobiliser le camion si le crochet ne réussit pas à bloquer la barre anti-encastrement (par ex. cales de roue). Les feux intérieurs clignotent en rouge et vert pour avertir l'opérateur du chariot élévateur que la remorque est immobilisée par d'autres moyens. Le feu extérieur clignote en rouge pour avertir le conducteur du camion qu'il ne doit pas bouger.

Pour revenir à la position de RANGEMENT, entrer le code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR ou appuyez sur le bouton NEUTRALISATION AVERTISSEUR suivi du bouton UNLOCK.

 **DANGER**

Avant d'actionner "NEUTRALISATION AVERTISSEUR", immobiliser la remorque par un autre moyen.



! DANGER

Avant d'intervenir sur des commandes électriques ou électroniques, vérifier que la source d'alimentation a été verrouillée et étiquetée conformément aux réglementations OSHA et aux codes locaux de l'électricité.

! DANGER

Afficher des consignes de sécurité et barricader la zone de travail au niveau du quai et au niveau du sol afin d'éviter l'utilisation non autorisée de la position du quai.

! AVERTISSEMENT

Pour garantir un lieu de travail sécurisé, tous les feux et l'avertisseur doivent fonctionner correctement. **NE PAS** utiliser le dispositif de retenue DOK-LOK si des pièces sont cassées ou manquantes.

! ATTENTION

Pour soulever le chariot (environ 50 kg (110 lbs.)), utiliser un dispositif de levage (ex. grue, vérin). Soulever le chariot à la main peut entraîner des blessures au dos.

IMPORTANT

Il peut être nécessaire d'effectuer la maintenance plus fréquemment lorsque les quais de chargement sont exposés à des environnements pénibles (climats extrêmes, produits chimiques corrosifs, fréquence d'utilisation, etc.). Dans ces conditions, consulter Rite-Hite pour connaître les exigences de maintenance accélérée.

NOTE: Si un niveleur est installé à l'emplacement du dispositif de retenue DOK-LOK RHR, il peut être nécessaire de relever le niveleur avant de procéder à la maintenance. Relever le niveleur, introduire et fixer le SAFE-T-STRUT, et VERROUILLER/ETIQUETER la source d'alimentation.

NOTE: Votre représentant local Rite-Hite propose un plan d'entretien programmé qui peut être adapté à votre utilisation spécifique. Appeler votre représentant local.

TOUS LES JOURS

1. Eliminer la saleté, la neige, la glace et les débris autour du dispositif de retenue DOK-LOK.
2. Vérifier que les feux intérieurs et extérieurs et l'avertisseur fonctionnent.
3. Remplacer les ampoules et les lentilles de feux endommagées ou manquantes.
4. Réparer, remonter et remplacer les panneaux extérieurs et intérieurs selon les besoins.
5. Inspecter les butoirs de quai. Les butoirs manquants doivent être remplacés.

TOUS LES 180 JOURS

1. Effectuer toutes les opérations de maintenance quotidienne.
2. Graisser les galets au niveau des raccords situés sur l'axe supérieur et inférieur. Utiliser de la graisse Mobilith SHC220 n° 2 (ou une graisse au lithium dans une gamme de température équivalente). Sept (7) à huit (8) pompes doivent être utilisées pour la première maintenance à 180 jours. Deux (2) à trois (3) pompes aux intervalles de maintenance suivants à 180 jours.
3. Vérifier que le couple d'embrayage est supérieur à 56,50 Nm (500 in-lbs) au niveau de l'arbre de crochet.
4. Examiner la boîte de jonction et le boîtier de feux extérieur. Ils doivent être fixés solidement. S'ils sont desserrés ou endommagés, inspecter tous les fils et les branchements.
5. Vérifier que tous les boulons d'ancrage sont serrés au couple de 135 Nm (100 ft-lbs).
6. Examiner le faisceau électrique flexible qui relie le dispositif de retenue DOK-LOK à la boîte de jonction. Rechercher d'éventuelles déformations, zones écrasées, etc.
7. Vérifier que le crochet est bien centré entre les plaques de butée.
8. Procéder à un essai opérationnel après avoir effectué toutes les réparations et les réglages de maintenance.
9. Inspecter les butoirs de quai. Une protection de quatre pouces (10,16 cm (4")) est nécessaire. Les butoirs usés, déchirés, desserrés ou manquants doivent être remplacés.

TOUS LES 360 JOURS

1. Effectuer toute les interventions de maintenance quotidienne et de maintenance des 180 jours.
2. Vérifier et serrer la chaîne d'entraînement du moteur si nécessaire. Pour serrer, voir la Figure 9, page 12.
3. Pulvériser la chaîne avec de la graisse pour chaîne (Zep 2000 recommandée).

RÉGLAGE DE LA CHAÎNE D'ENTRAÎNEMENT

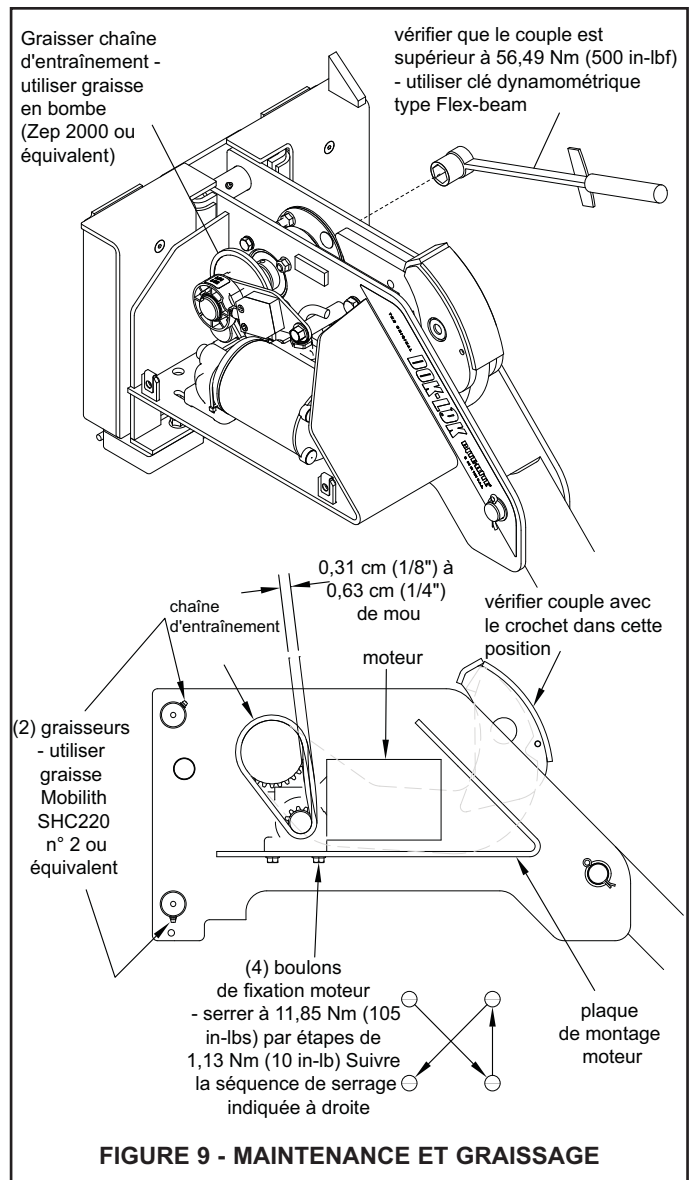
⚠ DANGER

Avant d'intervenir sur des commandes électriques ou électroniques, vérifier que la source d'alimentation a été verrouillée et étiquetée conformément aux réglementations OSHA et aux codes locaux de l'électricité.

Inspecter régulièrement la chaîne d'entraînement à la recherche de saleté et vérifier le mou de la chaîne. Ouvrir le capot du moteur pour l'inspection. Nettoyer la chaîne avec du solvant. Après le nettoyage, pulvériser la chaîne avec un lubrifiant pour chaîne de bonne qualité.

La chaîne d'entraînement ne doit pas avoir plus de 6,35 mm (1/4") de mou. Voir la Figure 9. Pour serrer la chaîne:

1. Ouvrir le capot du moteur et desserrer les quatre (4) boulons de montage du moteur.
2. Pousser l'ensemble du moteur vers l'avant avec un levier, dans les trous allongés, jusqu'à ce que la chaîne soit tendue avec un alignement correct entre les pignons. Maintenir le moteur dans cette position et serrer les quatre (4) boulons de montage du moteur au couple de 11,85 Nm (105 in-lbs) par palier de 1,13 Nm (10 in-lbs). Serrez selon la séquence indiquée. Voir la figure 9.
3. Contrôler l'alignement correct de la chaîne.
4. Refermer le capot du moteur.

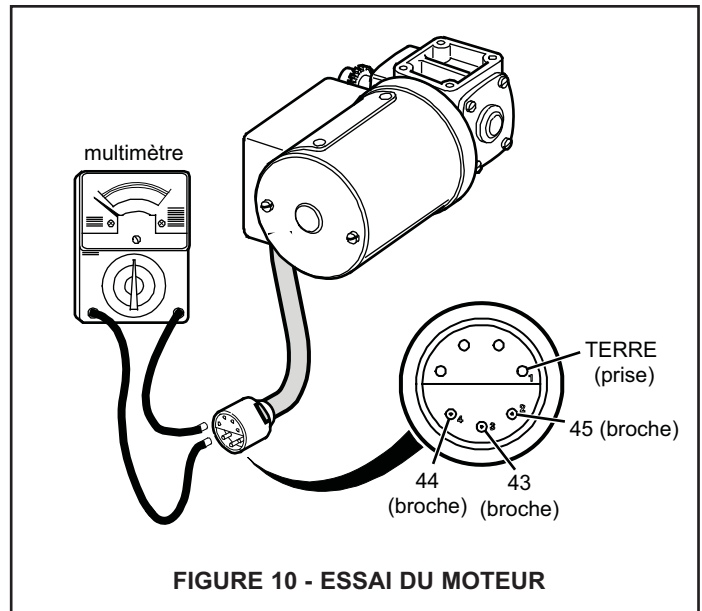


DÉPANNAGE

CONTRÔLE DES COMPOSANTS

Procédure d'essai du moteur du dispositif de retenue

1. MAUVAIS O/L: valeur d'ohms faible ou infini (aucun mouvement de l'aiguille) entre les broches 43 et 44, 43 et 45. Régler le multimètre sur les ohms. Relevés standards: entre les broches 44 et 45 = 11 ohms: Entre les broches 44 et 45 et 43 = 5,5 ohms.
2. ENROULEMENT OUVERT: ohms infinis (aucun mouvement de l'aiguille) entre les broches 44 et 45. Vérifier entre les broches 44 et 43 ou 45 et 43 pour déterminer quel enroulement est ouvert.
3. GRIPPAGE MÉCANIQUE: Le moteur ronfle. Les câbles du moteur indiquent la continuité entre tous les enroulements. L'arbre ne bouge pas. Indique 6,5 A à la broche 43 sur les deux rotations.



REMARQUE: Il n'est pas nécessaire de tester le fil vert (masse) de l'interrupteur de fin de course. Une lampe d'essai de continuité peut être utilisée au lieu d'un multimètre.

Procédure d'essai d'interrupteur de fin de course

1. Régler le multimètre sur l'échelle "RX1" pour "l'essai de continuité".
2. Relier les câbles du multimètre aux broches "B" et "C" du connecteur de l'interrupteur de fin de course. On doit obtenir:
 - plongeur relâché - aucun relevé
 - plongeur enfoncé - un relevé "pleine échelle"

Position du crochet	Position LS1	Position LS2	Feu intérieur	Feu extérieur	Avertisseur
1. Rangé	Fermé Appuyé	Ouvert Relâché	Rouge	Vert	OFF
2. Sans crochet (pos. inf.)	Fermé Appuyé	Fermé Appuyé	Rouge	Rouge	ON
3. Accroché (90°)	Ouvert Relâché	Fermé Appuyé	Vert	Rouge	OFF
4. Sans crochet (pos. sup.)	Fermé Appuyé	Fermé Appuyé	Rouge	Rouge	OFF

FIGURE 11 - TABLEAU DE POSITION DES INTERRUPTEURS DE FIN DE COURSE ET DU CROCHET

TABLEAU D' ETAT DES LED

	ENTRÉES LED					SORTIES LED							OPTIONS		
	SW1	SW2	Lock PB	Unlock PB	PB1, 2, 3	ISR	ISG	OSR	OSG	Horn	M1L	M2L	CR1	CR2	CR3
	1) Etat rangé (déverrouillé)..	T	F				P	F	F	P	F	F	F	F	*
2) Verrouillage.....	T	T	M			T	F	P	F	F	T	F	F	*	T
3) Etat verrouillé.....	F	T				F	P	P	F	F	F	F	T	*	T
4) Anomalie crochet.....	T	T				P	F	P	F	P	F	F	F	*	F
5) Anomalie fonctionnement.	?	?				P	F	P	F	P	F	F	F	*	T
6) Silence avertisseur.....	?	?			M	P	P	P	F	F	F	F	T	*	T
7) Rangement (déverrouillage)	T	T		M		T	F	P	F	F	F	T	F	*	T
8) Anomalie LS.....	F	F				D	F	P	F	D	F	F	F	*	F

SW1 = Interr. fin de course 1	ISG = Feu vert intérieur
SW2 = Interr. fin de course 2	ISR = Feu rouge intérieur
LOCK PB = Bouton verrouillage	OSG = Feu vert extérieur
UNLOCK PB = Bouton déverrouillage	OSR = Feu rouge extérieur
ISR = Feu rouge intérieur	HORN = Avertisseur d'alarme
M = S'allume quand on appuie sur le bouton	M1L = Sortie moteur haute
PB1, 2, 3 = Boutons code silence d'avertisseur	M2L = Sortie moteur basse
T = Allumé en continu	CR1 = Sortie verrouillage de feu vert
D = Double impulsion	CR2 = Sortie Unidox
F = Eteint	CR3 = Sortie système de sécurité
P = Impulsion/Clignotement	Anomalie crochet = Le crochet a bougé mais n'a pas détecté de verr./déverr. sécurisé
* = Droit quand Unidox est activé	Anomalie fonctionnement = Le crochet n'a pas bougé
? = Varie en fonction du fonctionnement	Anomalie LS = Pas d'entrées d'interr. fin de course

FIGURE 12 - TABLEAU D'ÉTAT DES LED

CODE DE NEUTRALISATION AVERTISSEUR ET DIAGNOSTIC

RÉGLAGE DU CODE DE NEUTRALISATION AVERTISSEUR

- Appuyer sur le bouton DIAGNOSTIC et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que l'avertisseur retentisse (environ trois secondes).
- Entrer le code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR réglé en usine: 1223 (l'avertisseur retentira).
- Entrer le nouveau code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR. Le code peut être un nombre formé de un à quatre chiffres.
- Après avoir entré le nouveau code, appuyer sur le bouton LOCK.
- Les commandes sont réinitialisées avec le nouveau code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR activé.

Si aucun bouton n'est actionné pendant cinq secondes, les commandes conservent automatiquement le code précédent. Pour quitter le mode de réglage du code de NEUTRALISATION AVERTISSEUR, appuyer sur le bouton DIAGNOSTIC.

Si le code a été oublié, suivre les procédures ci-dessus et entrer un nouveau code.

DIAGNOSTIC

Le mode de diagnostic est accessible quel que soit l'état du dispositif de retenue. Pour accéder au mode de diagnostic:

- Appuyer sur le bouton DIAGNOSTIC et le maintenir enfoncé jusqu'à ce qu'il résonne (environ 3 secondes).
- Appuyer sur le bouton LOCK.
- Appuyer sur le bouton UNLOCK.
- L'avertisseur retentit et le feu extérieur clignote en rouge. Les commandes sont à la première étape du mode de diagnostic. NOTE: Le feu rouge extérieur continue à clignoter en permanence sauf à l'étape 5.
- Commencer par l'étape 1 dans le tableau de diagnostic. Si les sorties de l'équipement ne correspondent pas au tableau, utiliser la section Dépannage à la page 13.

Si aucun bouton n'est actionné pendant cinq minutes, les commandes quittent automatiquement le mode de diagnostic. Pour quitter le mode de diagnostic à tout moment, appuyer sur le bouton DIAGNOSTIC.

Action de l'opérateur	Sorties	Dépannage
Etape 1 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 2	Le feu rouge extérieur clignote. La LED OSR clignote.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 2 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 1 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 3	Le feu rouge intérieur est allumé. La LED ISR est allumée.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 3 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 2 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 4	Le feu vert intérieur est allumé. La LED ISG est allumée.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 4 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 3 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 5	Le feu orange intérieur est allumé (s'il n'est pas installé, aller à l'étape 5). La LED ISA est allumée.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 5 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 4 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 6	Le feu rouge extérieur est allumé. La LED OSR est allumée.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 6 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 5 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 7	Le feu vert extérieur clignote. La LED OSG clignote.	Vérifier l'ampoule du feu et le câblage. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 7 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 6 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 8	L'avertisseur est activé. La LED HRN est allumée.	Vérifier l'avertisseur et le câblage. Tester l'avertisseur avec une alimentation de 12V c.c. Vérifier le module de l'unité centrale et le fusible de lampe.
Etape 8 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 7 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 9	La LED CR1 est allumée. (si la carte d'option n'est pas installée, aller à l'étape 11).	Vérifier le module d'options.
Etape 9 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 8 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 10	La LED CR2 est allumée.	Vérifier le module d'options.
Etape 10 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 9 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 11	La LED CR3 est allumée.	Vérifier le module d'options.
Etape 11 Appuyer sur UNLOCK - Aller à l'étape 10 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 12	Le feu rouge extérieur clignote. La LED OSR clignote.	Voir Etape 1.

Les étapes 12 - 16 permettent de tester les entrées et les sorties mécaniques du verrouillage (moteur, interrupteurs de fin de course, etc.). L'avertisseur retentit lorsque les commandes accèdent aux étapes 12 - 16 pour avertir l'opérateur de vérifier la position du crochet. Si le crochet ne se déplace pas dans la position correcte, l'avertisseur émet des impulsions doubles et le feu rouge intérieur s'allume.

Action de l'opérateur	Sorties	Dépannage
Etape 12 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 13.	Le crochet est en position de rangement. La LED SW1 est allumée. La LED SW2 est éteinte. Le feu rouge intérieur est allumé. Le feu rouge extérieur clignote.	Vérifier le moteur et le câblage. Vérifier l'interrupteur 1 le câblage. Vérifier l'interrupteur 2 le câblage. Voir Etape 2. Voir Etape 5.
Etape 13 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 13.	Le crochet est en position anormale inférieure. La LED SW1 est allumée. La LED SW2 est allumée. Le feu rouge intérieur est allumé. Le feu rouge extérieur clignote.	Vérifier le moteur et le câblage. Vérifier l'interrupteur 1 le câblage. Vérifier l'interrupteur 2 le câblage. Voir Etape 2. Voir Etape 5.
Etape 14 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 15	Le crochet est en position VERROUILLÉE. La LED SW1 est éteinte. La LED SW2 est allumée. Le feu rouge intérieur est allumé. Le feu rouge extérieur clignote.	Vérifier le moteur et le câblage. Vérifier l'interrupteur 1 le câblage. Vérifier l'interrupteur 2 le câblage. Voir Etape 2. Voir Etape 5.
Etape 15 Appuyer sur LOCK - Aller à l'étape 16	Le crochet est en position anormale supérieure. La LED SW1 est allumée. La LED SW2 est allumée. Le feu rouge intérieur est allumé. Le feu rouge extérieur clignote.	Vérifier le moteur et le câblage. Vérifier l'interrupteur 1 le câblage. Vérifier l'interrupteur 2 le câblage. Voir Etape 2. Voir Etape 5.
Etape 16 Appuyer sur LOCK - Le crochet reviendra en position de rangement et les commandes quitteront le mode de diagnostic.	Le crochet est en position anormale supérieure. La LED SW1 est allumée. La LED SW2 est allumée. Le feu rouge intérieur est allumé. Le feu rouge extérieur clignote.	Vérifier le moteur et le câblage. Vérifier l'interrupteur 1 le câblage. Vérifier l'interrupteur 2 le câblage. Voir Etape 2. Voir Etape 5.

FAISCEAU DE COMMANDE

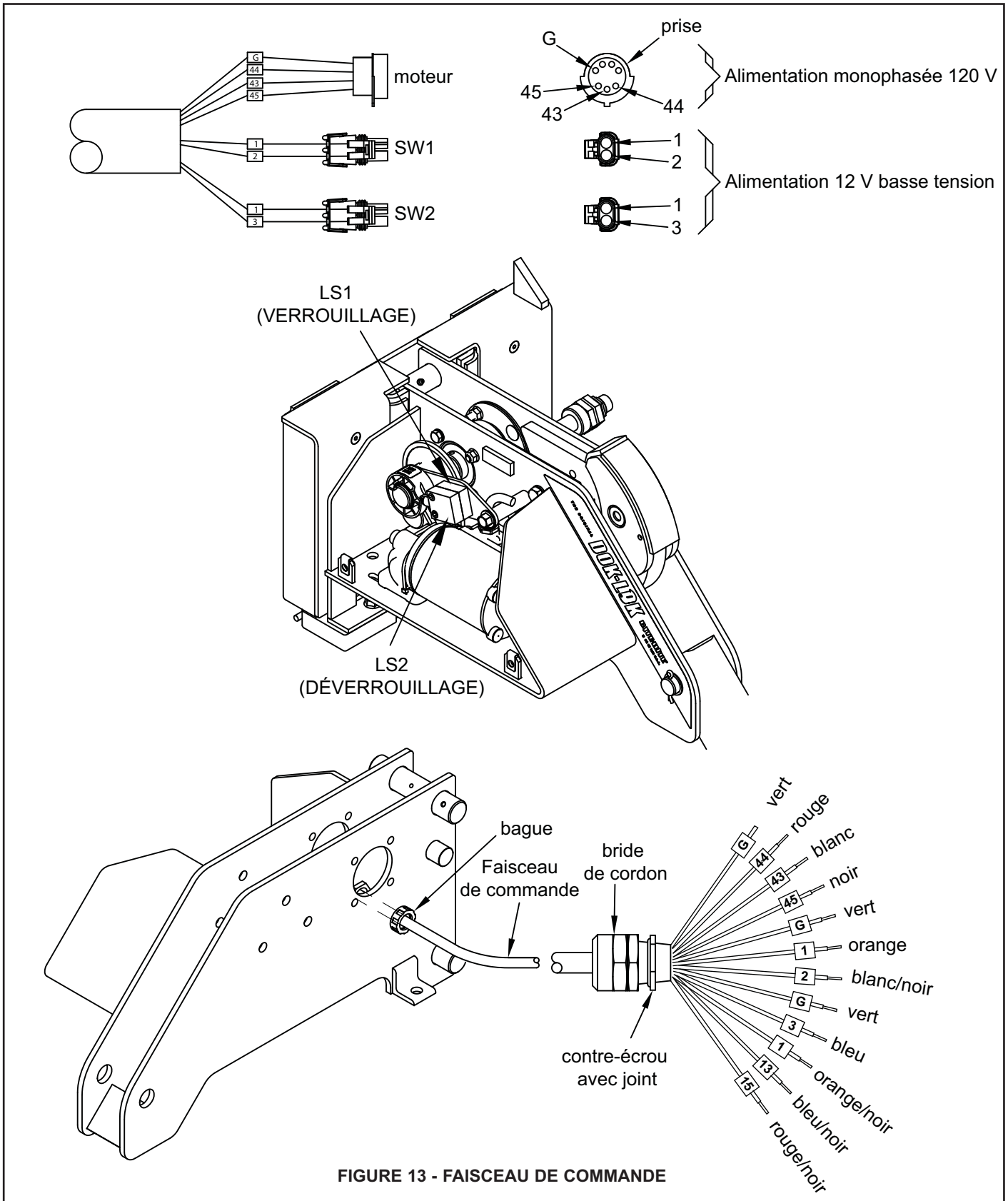
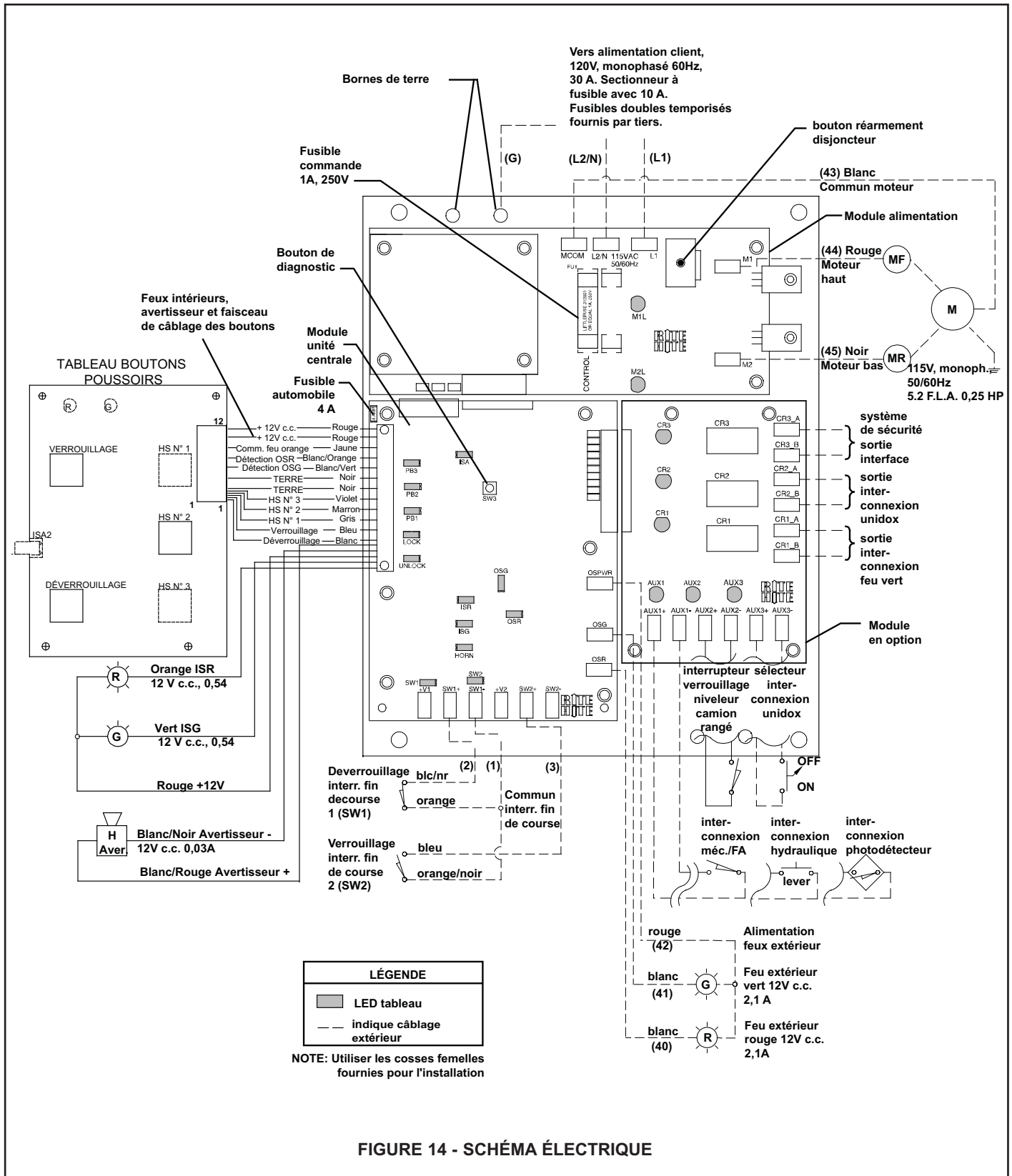


SCHÉMA ÉLECTRIQUE



CÂBLAGE DE BOÎTIER DE FEUX EXTÉRIEUR

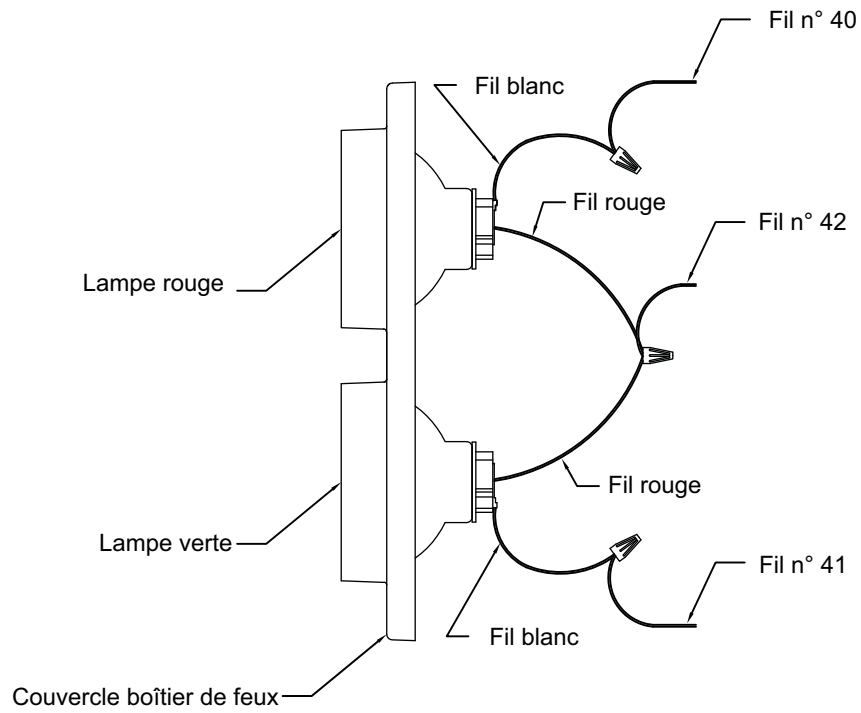
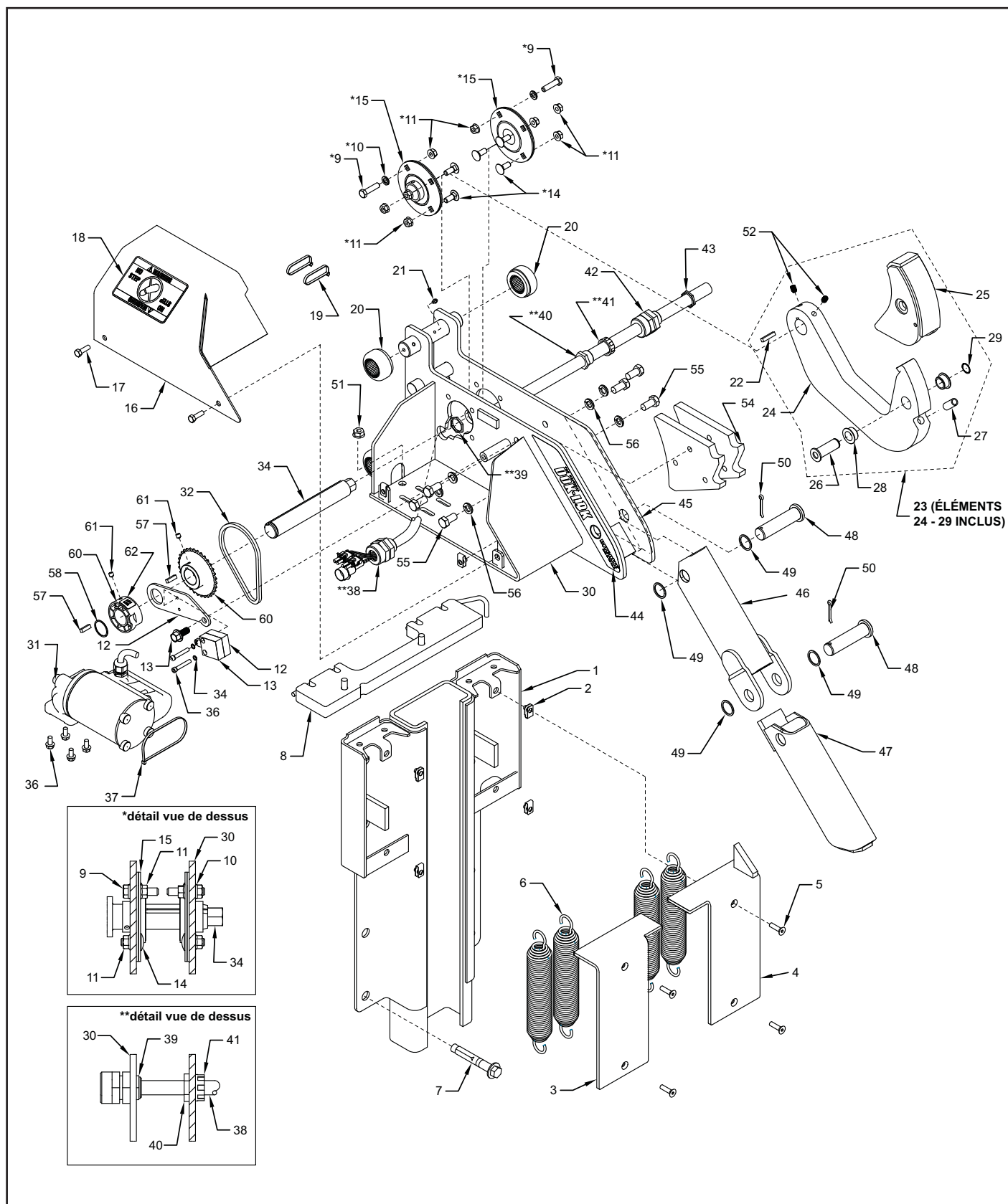


FIGURE 15 - CÂBLAGE DE BOÎTIER DE FEUX EXTÉRIEUR

CHARIOT DE 22,86 CM (9") ET RAIL



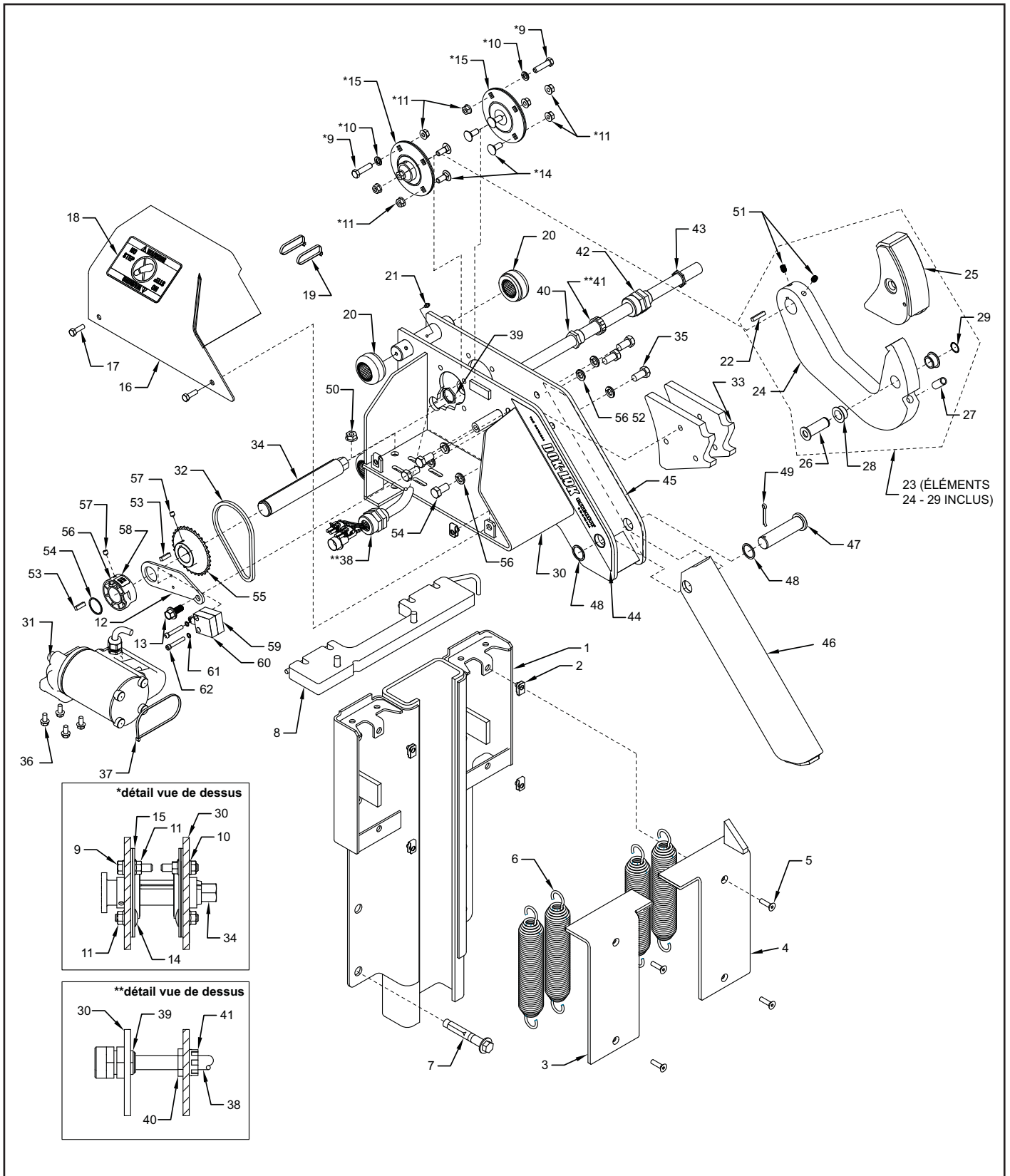
LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DE CHARIOT 22,86 CM (9")

Repère	Qté	Description	N° article
1	1	Rail de guidage	139912
2	6	Ecrou à cage	56540
3	1	Couvercle de ressorts, gauche(face au quai)	139919
4	1	Couvercle de ressorts, droit (face au quai)	139918
5	4	Vis de montage (5/16" - 18 x 1"L) creuse à tête plate	18210
6	4	Ressort de traction	52129
7	15	Ancrage béton, 5/8" diam. X 4"L (Powers n°6942 ou équivalent)	53150
8	1	Barre de ressorts	139915
9	2	Boulon, butée de crochet	68207
10	2	Rondelle frein	51773
11	8	Ecrou à collet dentelé (3/8" - 16)	51564
12	1	Interrupteur fin de course LS1	18211
13	1	Interrupteur fin de course LS2	18212
14	6	Boulon de carrosserie 3/8" -16 x 1" Long	58022
15	2	Roulement	6085
16	1	Capot de moteur	140044
17	2	Boulon hex. 5/16" - 18 x 1"Long.	51627
18	1	Autocollant "NE PAS MARCHER"	54126
19	2	Attache de câble 0,18 x 6,75" Long.	55592
20	4	Galet de chariot	15782
21	2	Fixation Zerk	51169
22	1	Clé à crochet (1/4" x 1/4" x 1-1/4"Long)	54818
23	1	Ensemble de barrière (inclut éléments 25-30)	136784
24	1	Crochet	136794
25	1	Support de barrière	136785
26	1	Axe de chape 3/4"diam. X 2-1/8"Long, Acier inox	136797
27	1	Ressort	137215
28	2	Bague bridée	136796
29	1	Spirale de bague de retenue	137218
30	1	Chariot	140046
31	1	Moteur	138158
32	1	Chaîne	140063
33	2	Rondelle frein à collet haut 1/4"	51802
34	1	Arbre de crochet	54987
35	2	Vis à tête creuse 1/4"-20 X 1 1/2" Long	51636
36	4	Boulon 5/16"-18 x 5/8"Long	58069
37	1	Attache de câble 13-1/2"Long	55892
38	1	Faisceau de commande (élément 40 est l'écrou de blocage pour faisceau)	18205
39	1	Ecrou de blocage	55791
40	1	Raccord fileté de conduit	18204
41	1	Bague de conduit	57978
42	1	Cordon de faisceau	66082
43	1	Ecrou de blocage de faisceau avec joint	55877
44	1	Aucollant chariot, gauche (face au quai)	140207
45	1	Autocollant chariot, droit (face au quai)	140208
46	1	Rallonge de rampe, supérieure	140051
47	1	Rallonge de rampe. Inférieure	140052
48	2	Axe de chape de rallonge de rampe, 1"diam. x 3-1/2" long.	105495
49	4	Bague machine, 0.06" ép. x 1.015" d.int.	51745

LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DE CHARIOT 22, 86 CM (9")

Repère	Qté	Description	N° article
50	2	Goupille fendue, 0,16" diam. x 1,5" Long	105865
51	2	Ecrou à collet dentelé (7/16" - 14)	51549
52	2	Vis de pression 3/8"-16 moletée	139428
53	1	Boulon à collet dentelé 7/16" - 14 X 1" Long.	140346
54	2	Plaque de butée de crochet	136775
55	6	Boulon hex. 1/2"-13 X 1" Long.	125347
56	6	1/2" Rondelle frein	51831
57	2	Clé 1/4" X 1/4" X 7/8" Long	54864
58	1	Spirale de bague de retenue	56526
59	1	Pignon n°35-32 Dent	140340
60	1	Came	140344
61	2	Vis de pression 5/16-18 moletée	56525
62	1	Aucollant, came	18213

CHARIOT DE 30,48 CM (12") ET RAIL



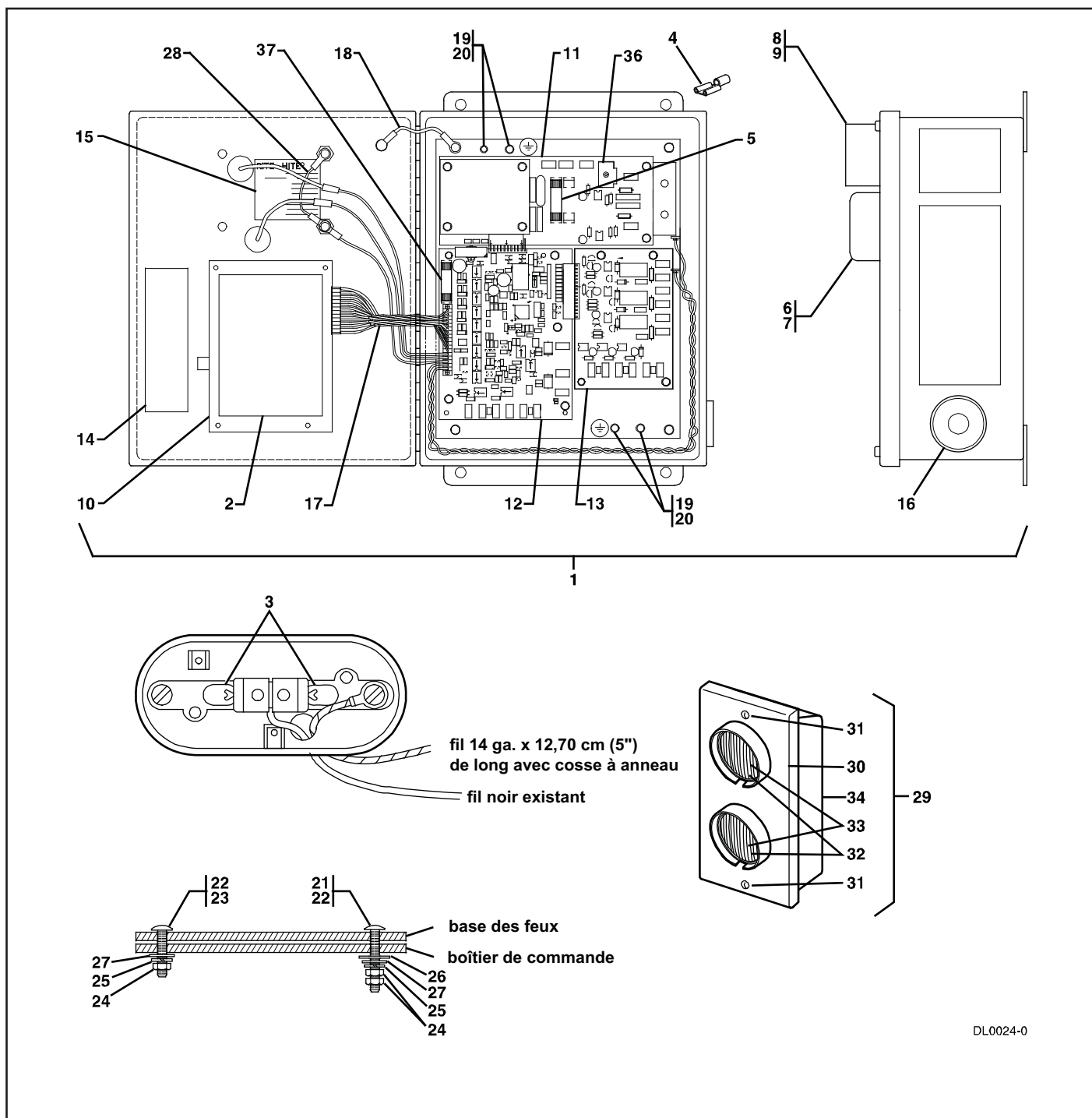
LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DE CHARIOT 30,48 CM (12")

Repère	Qté	Description	N° article
1	1	Rail de guidage	139912
2	6	Ecrou à cage	56540
3	1	Couvercle de ressorts, gauche(face au quai)	139919
4	1	Couvercle de ressorts, droit (face au quai)	139918
5	4	Vis de montage (5/16" - 18 x 1"L) creuse à tête plate	18210
6	4	Ressort de traction	52129
7	15	Ancrage béton, 5/8" diam. X 4"L (Powers n°6942 ou équivalent)	53150
8	1	Barre de ressorts	139915
9	2	Boulon, butée de crochet	68207
10	2	Rondelle frein	51773
11	8	Ecrou à collet dentelé (3/8" - 16)	51564
12	1	Support d'interrupteur	140343
13	1	Boulon à collet dentelé 7/16" x 1" Long.	140346
14	6	Boulon de carrosserie 3/8" -16 x 1" Long	58022
15	2	Roulement	6085
16	1	Capot de moteur	140044
17	2	Boulon hex. 5/16" - 18 x 1"Long.	51627
18	1	Autocollant "NE PAS MARCHER"	54126
19	2	Attache de câble 0,18 x 6,75" Long.	55592
20	4	Galet de chariot	15782
21	2	Fixation Zerk	51169
22	1	Clé à crochet (1/4" x 1/4" x 1-1/4"Long)	54818
23	1	Ensemble de barrière (inclut éléments 25-30)	136784
24	1	Crochet	136794
25	1	Support de barrière	136785
26	1	Axe de chape 3/4"diam. X 2-1/8"Long, Acier inox	136797
27	1	Ressort	137215
28	2	Bague bridée	136796
29	1	Spirale de bague de retenue	137218
30	1	Chariot	140050
31	1	Moteur	138158
32	1	Chaîne	140063
33	2	Plaque de butée de crochet	136775
34	1	Arbre de crochet	54987
35	6	Boulon hex. 1/2"-13 X 1" Long.	125347
36	4	Boulon 5/16"-18 x 5/8"Long	58069
37	1	Attache de câble 13-1/2"Long	55892
38	1	Faisceau de commande (élément 40 est l'écrou de blocage pour faisceau)	18205
39	1	Ecrou de blocage	55791
40	1	Raccord fileté de conduit	18204
41	1	Bague de conduit	57978
42	1	Cordon de faisceau	66082
43	1	Ecrou de blocage de faisceau avec joint	55877
44	1	Aucollant chariot, gauche (face au quai)	138250
45	1	Autocollant chariot, droit (face au quai)	138249
46	1	Rallonge de rampe	140053
47	1	Axe de chape de rallonge de rampe, 1"diam. x 3-1/2" long.	105495
48	2	Bague machine, 0,06" ép. x 1.015" d.int.	51745
49	1	Goupille fendue, 0,16" diam. x 1.5"Long	105865

LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DE CHARIOT 30,48 CM (12")

Repère	Qté	Description	N° article
50	2	Ecrou à collet dentelé (7/16" - 14)	51549
51	1	Vis de pression 5/16-18 moletée	139428
52	6	1/2" Rondelle frein	51831
53	2	Clé 1/4" X 1/4" X 7/8" Long	54864
54	1	Spirale de bague de retenue	56526
55	1	Pignon n°35-32 Dent	140340
56	1	Came	140344
57	2	Vis de pression 5/16-18 moletée	56525
58	1	Autocollant, came	18213
59	1	Interrupteur fin de course LS1	18211
60	1	Interrupteur fin de course LS2	18212
61	2	Rondelle frein à collet haut	51802
62	2	Vis à tête creuse	51636

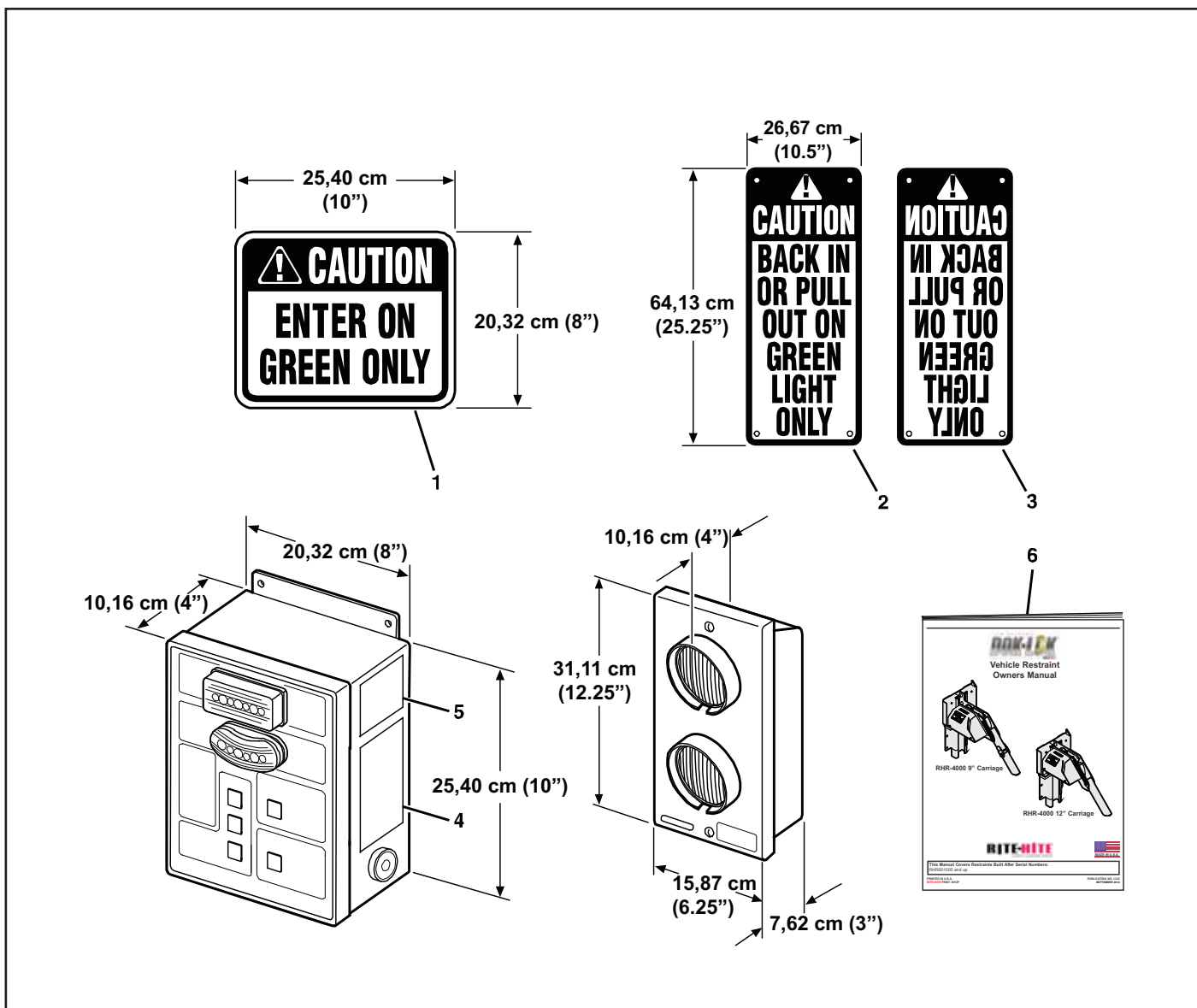
PIÈCES ÉLECTRIQUES



LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE ÉLECTRIQUES

Repère	Qté	Description	N° article
1	1	Boîtier de commande, complet (consulter RITE-HITE pour pièce spécifique)	103.xxx
2	1	Autocollant schéma électrique (consulter RITE-HITE pour pièce spécifique)	108.xxx
3	2	Ampoules LED ROUGE intérieures	116363
	2	Ampoules LED VERTE intérieures	116364
4	16	Borne femelle isolée 1/4", 14-16AWG	55726
5	1	Fusible, fusion rapide 1A 250 Volts	107571
6	1	Feu de signalisation intérieur, ensemble VERT	55742
7	1	Feu de signalisation intérieur, lentille VERTE	55812
8	1	Feu de signalisation intérieur, ensemble ROUGE	57803
9	1	Feu de signalisation intérieur, lentille ROUGE	57840
10	1	Module de boutons-poussoirs, 3 boutons, inclut pièces de montage	105433
10	1	Module de boutons-poussoirs, 5 boutons, inclut pièces de montage	105436
11	1	Module d'alimentation avec disjoncteur - inclut embase et pièces de montage	105438
12	1	Module d'unité centrale - inclut pièces de montage	140948
13	1	Module d'options, non inclus dans le boîtier de commande STANDARD	105448
14	1	Autocollant de configuration de programme (consulter RITE-HITE pour pièce spécifique)	107.xxx
15	1	Autocollant d'intensité et tension de charge totale (consulter RITE-HITE pour pièce spécifique)	110.xxx
16	1	Avertisseur, 12Vc.c.	57383
17	1	Faisceau de câblage	105460
18	1	Faisceau de mise à la terre	105456
19	4	Vis à tête cylindrique bombée n°10-32 x 0,250	105455
20	4	Rondelle frein, denture interne n°10	51828
21	1	Vis à tête ronde n°8-32 x 1,00 (feu rouge seulement)	51656
22	2	Vis à tête ronde n°8-32 x .75	51672
23	1	Vis à tête ronde n°8-32 x 0,50 (feu vert seulement)	51645
24	6	Ecrou hex. n°8-32	51538
25	4	Rondelle frein, denture extérieure n°8	51760
26	2	Rondelle en nylon 0,26 d.int. x 0,75 d.ext. x 0,10 ép.	53164
27	4	Bague en nylon	53147
28	1	Fil commun, ensemble de feux	108179
29	1	LED de boîtier de feux extérieurs, complet	115798
30	1	LED de couvercle de boîtier de feux extérieurs avec lampes et lentilles	128458
31	2	Vis à tête ronde n° 6-32 x 3/4" long.	18364
32	1	Ampoule LED ROUGE extérieure	128448
	1	Ampoule LED VERTE extérieure	128449
33	2	Prise de lampe	116894
34	1	Boîtier de feux extérieurs, NEMA 3R (avec couvercle)	18277
35	1	Couvercle circuit imprimé URC (non illustré)	108073
36	1	Disjoncteur	107576
37	1	Fusible, 4 A	119018

PIÈCES DIVERSES



LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE DIVERSES

Repère	Qté	Description	N° article
1	1	Panneau d'avertissement intérieur	56095
2	1	Panneau étroit (lettres normales)	56112
3	1	Panneau étroit (lettres miroir)	56113
4	1	Autocollant d'avertissement RHR	140722
5	1	Autocollant d'avertissement Verrouillage/Etiquetage	105430
6	1	Manuel d'utilisation RHR4000	Publ. 1341

NOTES

Garantie standard RITE-HITE

Rite-Hite garantit que ses produits sont exempts de défauts de conception, de matériel et de fabrication pendant une période de 365 jours à compter de la date d'expédition. Toute réclamation concernant la rupture de cette garantie doit être adressée dans un délai de 30 jours à compter de la date où le défaut est ou peut être relevé avec un soin raisonnable, et en aucun cas au-delà de 30 jours après l'échéance de la garantie. Pour bénéficier des avantages de cette garantie, les produits doivent être correctement installés, entretenus et utilisés dans les limites de leurs capacités nominales et/ou des paramètres de conception spécifiés, et ne doivent pas être altérés. Un graissage et un réglage périodiques sont la seule responsabilité du propriétaire. Cette garantie est une garantie exclusive de RITE-HITE. RITE-HITE REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE. Les éventuelles garanties non standards doivent être précisées par Rite-Hite par écrit.

En cas de défauts couverts par cette garantie, Rite-Hite y remédiera en réparant ou en remplaçant l'équipement ou la pièce défectueuse, en prenant à sa charge tous les coûts relatifs à la pièce, à la main d'oeuvre et au transport. Ce remède exclusif devra s'appliquer à toutes les réclamations, qu'elles soient basées sur un contrat, une négligence ou une responsabilité absolue.

LIMITATION DES RESPONSABILITÉS

EN AUCUN CAS RITE-HITE NE SERA RESPONSABLE D'ÉVENTUELLES PERTES D'UTILISATION D'ÉQUIPEMENTS OU DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS DE TOUT TYPE, RÉSULTANT D'UNE RUPTURE DE LA GARANTIE, DE NÉGLIGENCE OU DE RESPONSABILITÉ ABSOLUE.



Bureau mondial de vente et de service

**RITE-HITE
8900 N. Arbon Drive
P.O. Box 245020
Milwaukee, Wisconsin 53224**

**Téléphone: 414-355-2600
1-800-456-0600
www.ritehite.com**

**Représentants dans toutes les grandes
villes**